A LIRE

« Qui veut que la peau des services publics », du journaliste Jacques Cotta paru aux éditions J.C Gawsewitch. Alors que la réforme des services publics s'annonce comme l'un des enjeux majeurs des présidentielles 2012, voici un document percutant qui révèle ce qui se passe réellement en France et ce que l'Etat nous cache. Jacques Cotta a sillonné les quatre coins de l'Hexagone pour évaluer in situ l'état de nos services publics.

« Les discriminations racistes : une arme de division massive » de Saïd Bouamama, paru aux éditions de L'Harmattan. Les « nouveaux discours » sur l'égalité des chances, la promotion d'une élite méritante, la mixité sociale, ou encore la cohésion sociale sont les nouveaux masques idéologiques de la domination. De la marche pour l'égalité en 1983 aux sanspapiers aujourd'hui, de multiples combats ont mis en avant la fonction sociale de l'inégalité raciste de traitement : organiser une concurrence ethnique entre force de travail pour maximiser les profits. Mener ces combats efficacement suppose de s'attaquer aux racines de l'inégalité. Une fois de plus Saïd Bouamama nous livre une nouvelle fois un ouvrage aussi passionnant que nécessaire. A noter l'excellente préface de Christine Delphy...

«Travailleurs, vos papiers » paraîtra ce mois -ci aux Editions Libertalia. Après Feu au centre de rétention, un recueil de témoignages des sans-papiers du centre de rétention de Vincennes (novembre 2008), Libertalia se penche à nouveau sur les mobilisations politiques des populations sans papiers, à travers un prisme analytique cette fois-ci. Dans cet ouvrage, trois axes sont développés : la longue histoire des résistances des populations migrantes ; l'adaptabilité à la précarité ; les formes de lutte. Derrière la signature lana Mar se cache un collectif constitué par trois jeunes socioloques de l'université de Nanterre.

A VOIR

« 93 la belle rebelle ». Ce documentaire de Jean-Pierre Thorn raconte un demi-siècle de résistance musicale - du rock au slam en passant par le punk et le hip hop - flamboyante et se faisant porte-voix d'une jeunesse et de territoires en perte d'identité, sous les coups des mutations industrielles.

EXPOSITION

« Photo, femmes, féminisme » : de 1860 à 2010, 150 ans d'histoire des femmes racontés à travers 200 photographies méconnues du fonds photo de la bibliothèque Marquerite Durand, à la Galerie des bibliothèques - 22, rue Malher Paris 4º (métro : Saint-Paul). Jusqu'au 13 mars 2011.

MANIFESTONS

PARIS Réunion des Commission Fédérale Femme et Commission Séjour-Europe au Siège de la FASTI. Début des réunions à 14 heures.

MANTES-LA-JOLIE L'ASTI du Mantois organise à l'attention des personnes migrantes une après-midi de spectacles et de convivialité intitulée « Un dimanche en famille ». Rendez-vous au CAC Georges Brassens, 18 rue Gassincourt à partir de 14 heures. Entrée 5 euros.

PARIS Suite à l'appel pour la suppression du Ministère de l'Immigration lancé sur le réseau Terra, la FASTI accueillera une réunion de travail se réunira pour préparer la journée nationale de manifestations et de mobilisations au mois de mai. Retrouvez l'Appel sur http://www.reseauterra.info/wordpress/

PARIS Rencontre inter associative sur l'immigration à l'initiative de l'association « La Journée Sans Immigrés » (LJSI) , un collectif citoyen qui œuvre pour la reconnaissance de la dignité des immigré-e-s et de leurs descendant-e-s ainsi que leur apport à la France. Ils annonceront les actions du 1er mars 2011. Rendez-vous à 19 heures à la Maison des Associations, 22 rue deparcieux 75014 Paris.

PETIT-QUEVILLY L'ASTI de Petit Quevilly, en partenariat avec Espoir Jeunes, organise un Forum intitulé « Quartiers populaires, violences policières, brisons le silence ! ». A partir de 20 heures, concert de rap avec Saïdou du MAP, notamment... Rendez-vous à la salle des fêtes de Petit Quevilly, rue Guillaume Lecointre (Métro Saint-Julien) à partir de 14 heures. Retrouvez toutes les informations sur http://www.concert-rap76.sitew.com/#Page_1.A. (Toutes les infos en page 2, NDLR)

NANTES La Coordination Bretagne-Pays de Loire organise une journée de formation sur le droit communautaire. Rendez-vous 25 rue Lanoue Bras de Fer, à la Maison des avocates à partir de 9 heures 30. Entrée libre. DAKAR Lancement du Forum Social Mondial de Dakar. Des représentant-e-s des mouvements autonomes de sans papiers français - le Ministère

de la Régularisation de Tous les Sans-Papiers qui auront sillonné le Mali et le Sénégal au sein de la Caravane des Sans papiers ainsi que deux membres du Bureau Fédéral participeront aux débats et défendront la liberté de circulation et d'installation.

FRANCE Date limite de l'envoi des affiches pour le concours une affiche pour le 8 mars organisé par la Commission Fédérale Femmes de la FASTI (Retrouvez tout sur ce concours en page 3, NDLR).

NÎMES Dans le cadre de la Campagne contre l'enfermement des personnes étrangères initiée par la FASTI, l'APTI organisera dans ses locaux une soirée d'informations et de débats.



Ça y est la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure est en cours d'adoption... Les libertés individuelles sont bradées, saccagées par une bande de boutiquiers de la peur ! Cette 11e loi sécuritaire en sept ans s'inscrit dans un contexte d'inégalités et de régressions sociales majeures. Les pauvres, les précaires, les jeunes, les militant-e-s ou encore les internautes ont été tout particulièrement « soigné-e-s ».

Cette loi fourre-tout généralise et « légalise » le fichage et la vidéosurveillance. Ainsi l'espionnage de l'espace public est systématisé, organisé : toutes les entreprises privées pourront installer des caméras aux abords de leurs établissements et les préfets le long des manifestations ; la police pourra avoir accès en direct aux images captées par les caméras dans les halls et parties communes d'immeubles ; les images de vidéosurveillance publique pourront être exploitées par des entreprises privées agréées par le Préfet ; dans certains cas, des logiciels de reconnaissance faciale automatique seront utilisés... Les pouvoirs des forces de l'ordre ont été accrus : renforcement des pouvoirs de la police municipale ; instauration d'un vague « Conseil national des activités privées de sécurité » qui entérine et annonce la privatisation croissante de la sécurité ; création d'une milice supplétive, dite « réserve civile », de 200 000 gendarmes et policiers à la retraite, et étudiants, rémunérés... Cette loi entérine une dangereuse évolution – une régression sans précédent – vers une société de contrôle total.

Au-delà des atteintes aux libertés, cette loi – profondément libérale – est la première pierre d'une « privatisation » d'activités relevant jusqu'alors des compétences de la puissance publique... • (D'autres informations sur http://antiloppsi2.net/)

OUVIONS les frontières Bulletin mensuel d'information des Asti édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53 Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à infoarobasefasti.org Pour suivre l'activité de la FASTI en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à infoarobasefasti.org

> Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

EDITORIAL

Z

S

М

Ш

Z

œ

М

Z

Alors qu'en Tunisie, le peuple se libère de ses chaînes, les élu-e-s français-es en forgent de nouvelles avec la LOPPSI 2 ou encore la Loi Besson... Quelle ironie!

2011 est une année de Congrès pour le Mouvement des ASTI. Une année qui doit nous amener à réfléchir à notre lutte, à nos luttes. Aux côtés des personnes migrantes ou immigrées pour une vraie justice sociale. Pour une égalité véritable.

L'organisation et la préparation d'un tel événement sont extrêmement prenantes pour des mouvements tels que le nôtre. Ce sont aussi des temps de réflexion, de retrouvailles ou de nouveaux liens peuvent se tisser. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à écrire des contributions en prévision du Congrès qui se déroulera à Nîmes, en juin prochain.

Par ailleurs, la FASTI se lance dans plusieurs actions d'envergure. La campagne contre l'enferment des personnes migrantes prend forme et les premières réunions d'informations et de débats se dérouleront au mois de février.

Le Bureau fédéral



GASPROM - ASTI de NANTES

Dans le cadre des cycles mensuels de formation juridique du GASPRom, l'ASTI nantaise a organisé une formation sur le thème du regroupement familial, le 17 janvier. Le 21 février, ce seront les droits des étudiants étrangers et les pratiques locales, en mars une formation sur la nouvelle loi besson, réforme du ceseda et le 18 avril, une autre sur les visas. D'autres formations sont prévues jusqu'à l'été.

ASTIVAL DE DRÔME

Le 15 janvier, l'ASTI Val de Drôme a organisé, à Crest, une après-midi de formation sur les droits sociaux des personnes étrangères. Il a été question de CMU, d'aide médicale d'Etat mais aussi des allocations familiales... Cette formation a été animée par Anaïs Jamot, juriste.

ASTI du MANTOIS

L'ASTI du Mantois organisera une aprèsmidi festive et conviviale le dimanche 23 janvier prochain à la Salle Georges Brassens - 18 rue Gassicourt - L'après-midi débutera par un atelier maquillage à l'attention des enfants et se poursuivra par un spectacle de magie réalisé par Nourdine, un célèbre

illusionniste.

Après une entracte où sera proposé un goûter aux saveurs du monde entier confectionné par des femmes qui se rendent aux permanences de l'ASTI, Alain Leonov et le groupe de pop *Octopus' Garden* assureront la partie musicale de ce dimanche placé sous le signe de la solidarité.

APTI - ASTI de NÎMES

L'APTI organise son AG. L'occasion pour ses militant es de dresser un bilan de l'année écoulée. Avant de recevoir au début de l'été le Congrès, avec ce que cela comporte de travail et de préparatifs en tous genres pour une ASTI qui ne peut compter que sur le bénévolat...

Cette année, l'APTI a pris part à l'organisation de la réception des personnes sans papiers du MRTSP lors de la Marche Paris-Nice à pieds pour tous les sans-papiers. Du point de vue de l'accueil des personnes migrantes ou immigrées, les permanences administratives se sont tenues tous les samedis matins en 2010 tandis que les cours d'alphabétisation ont été fréquenté par environs 80 personnes toutes l'année. Enfin, l'APTI organisera, le 11 février, la première réunion d'information et de lutte contre l'enfermement des personnes migrantes dans le cadre de la campagne nationale

initiée par les Commissions Séjour-Europe et Nord-Sud de la FASTI. ■

ASTI de PETIT-QUEVILLY

L'ASTI de Petit-Quevilly, en partenariat avec *Espoir Jeunes*, organise le 29 Janvier un Forum intitulé « *Quartiers populaires, violences policières, brisons le silence!* ». Participeront à ce débat Evelyne Sire Marin membre du Syndicat de la Magistrature et de la Fondation Copernic; Ali Soumaré, l'ancien porte-parole des familles de Villiers-Le-Bel; Souid Sihem, ancienne de la PAF et auteure de « *l'omerta dans la police* » et enfin Michel Kokoreff sociologue, spécialiste des banlieues.

À partir de 20 heures, place à la musique avec un concert de rap au cours duquel se produiront de nombreux groupes comme *Zone d'expression populaire*, avec Saïdou chanteur de MAP.

La Commission Fédérale Femmes LANCE UN GRAND CONCOURS D'AFFICHES

À l'occasion du 8 mars 2011, et à l'initiative de l'AMATRAMI - ASTI de Verdun, la Commission Fédérale Femmes de la FASTI vous propose de participer à un concours d'affiches sur le thème de la lutte des femmes pour leurs droits ici et là-bas.

L'affiche gagnante sera tirée en A3 et envoyée dans toutes les ASTI et servira de couverture à la brochure qu'éditera la Commission Fédérale Femmes à l'occasion du 8 Mars.

La date limite d'envoi est fixée au 21 février 2011.

Retrouvez tous les détails du règlement sur le site de la FASTI à la rubrique Commission Femmes (http://www.fasti.org).

Si vous souhaitez avoir davantage de renseignements, vous pouvez également joindre l'une des coordinatrice de la Commission par téléphone (01 58 53 58 53 ou com.femmes@fasti.org).

COORDINATION BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

Le 5 février, la Coordination Bretagnepays de Loire organisera à Nantes une formation sur le droit Communautaire et les étrangers. Cette formation gratuite et ouverte à toutes et tous est organisée à la Maison des avocat·e·s de Nantes. Elle débutera vers 9 heures.

Votre ASTI est-elle à jour de ses cotisations 2010 ?

Un doute?

Contactez la FASTI par courriel - f.mameri@fasti.org - ou par téléphone au 01 58 53 58 50

Présente au sein de nombreux collectifs et organisations comme l'ODSE ou l'ADFEM, la FASTI, par le biais de sa Commission Séjour-Europe et de sa Commission Fédérale Femmes, a essayé de d'alerter les élu-e-s sur les dangers que repésente la Loi Besson. Ci-dessous un compte-rendu d'Anna Sibley sur son audition au Sénat.

Projet de loi Besson sur l'immigration audition au Sénat

De nombreuses auditions (Assemblée nationale et Sénat) ont eu lieu sur la thématique générale du projet de loi Besson depuis l'été dernier. Dans ce cadre, après avoir été reçue aux côtés d'autres associations sur le projet de loi Besson dans son ensemble, la FASTI a accompagné l'équipe de l'ODSE pour rencontrer le groupe CRC (communiste) afin d'évoquer l'article 17ter du projet qui remettrait en cause le droit au séjour pour maladie.

Après une brève présentation par la FASTI du dispositif de droit au séjour pour les étrangers atteints de pathologie grave, Act up et le Comede sont revenus sur les conséquences de la réforme sur le dispositif actuel, à savoir, entre autres, insécurité juridique, arbitraire et contentieux de masse à prévoir, situations dramatiques sur le plan

de la santé individuelle, régression majeure en terme de santé publique (retard dans la prise en charge des dépenses médicales, désengagement dans la lutte contre les pandémies mondiales, non recours aux soins etc.), transfert de la charge financière vers les budgets AME etc.

Enfin, des arguments pour déconstruire les contre-vérités du gouvernement ont été présentés et les associations ont rappelé que le dispositif actuel, dont les termes ont été longuement réfléchis tout au long des années 1990, est strictement encadré (procédure, conditions médicales) ; également, que le nombre d'étrangers bénéficiaires s'est stabilisé depuis 2008 et que la migration pour raison médicale demeure une exception ; enfin que la jurisprudence du Conseil d'Etat du 7 avril

dernier n'a fondamentalement rien changé, elle n'a fait que confirmer les orientations de la loi votée en 1998.

La sénatrice, Madame Eliane Assassi, nous a enfin confirmé que la Commission des lois examinerait le projet les 18 et 19 janvier, et que le texte serait soumis au vote le 2 février.

ANNA SIBLEY

COORDINATRICE JURIDIQUE DE LA FASTI

DERNIÈRE MINUTE

l'AME est devenue payante et limitée aux « soins urgents et vitaux » ... suite au vote de la loi de finances 2011.

CONGRÈS 2011 : une contribution de Roger Mathieu

« Le congrès de la FASTI qui aura lieu à Nîmes dans le GARD (30) les 2, 3, 4 et 5 juin 2011 permettra aux ASTI de vivre un moment très important de débats, d'échanges, de confrontations d'idées pour avancer dans la solidarité, permettre à chacun de nous de fixer les règles pour une société nouvelle, ou l'égalité des droits et un objectif incontournable de notre engagement.

La question de l'autonomie des luttes, de notre présence aux côtés des sans papiers (avec ou sans travail) des demandeurs d'asiles (du Nord du Sud de l'Est comme de l'Ouest) de notre participation dans les collectifs pour la fermeture des centres de rétentions administratifs (CRA) ou les zones d'attentes, mais aussi les centres fermés pour jeunes mineurs, et de toutes les luttes contre les discriminations est une base incontournable de la FASTI pour militer.

Notre objectif est de renforcer par notre militantisme quotidien sur le terrain ou nous agissons tous les jours avec des partenaires naturels les luttes contre toutes les inégalités, les discriminations, le racisme et la xénophobie. Il ne suffit pas de faire sortir même si c'est très important des personnes des CRA, il faut trouver des axes de luttes pour faire fermer ces centres, de toujours se mobiliser contre les lois scélérates que

nos gouvernements successifs ont mis en place depuis des années, ne jamais croire à la fatalité, le renoncement et le début de l'acceptation de ces politiques répressives, je sais depuis longtemps qu'il faut sans relâche mettre notre ouvrage de militant au service du collectif et uniquement à lui car cela nous permet de militer, et savoir ce que veut dire «vivre debout» Il nous faut au sein du bureau fédéral de la FASTI des femmes et des hommes qui s'engagent pour un certain temps avec convictions, avec déterminations, avec pugnacité, et pour cela compter sur l'élargissement de celui-ci, ce qui nous permettra de mieux se répartir les taches politiques.

Je suis de plus en plus convaincu que la FASTI a un rôle important à jouer dans les luttes, je le pense parce que notre réseau des ASTI est implanté depuis très longtemps sur le territoire national avec quelques inégalités à certains endroits, mais à nous de faire ce qu'il faudra pour gommer ces lacunes.

Je propose que le congrès vote une motion pour l'élargissement du Bureau Fédéral par 5 délégués régionaux, et un Bureau Fédéral à 20 personnes.

Nous retracerons les frontières de nos régions en fonction de notre implantation dans celles-ci.

Pour animer notre politique, il faut que les

Asti aient un vrai débat de fond sur l'utilité d'une Fédération, ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons animer le réseau des Asti, élire des militants engagés pour gagner des victoires sur les politiques répressives et avancer un projet de société nouveau à travers nos luttes. Je compte sur vous et vos contributions pour prendre en charge cet outil de travail qu'est la FASTI et je veux croire qu'elle restera pour vous un lieu ou les idées nouvelles continueront à fleurir de nos têtes, et espérer que les victoires sont à notre portée. »

ROGER MATHIEU

PRÉSIDENT DE LA FASTI

BULLETIN DE CONTRIBUTIONS

Comme à l'occasion de chaque Congrès, les militantes des ASTI, les membres du Bureau Fédéral sont invité·e·s à écrire un texte pour le bulletin de contributions qui prélude aux débats. La date de remise des textes est fixée au 21 février.

Inscriptions au Congrès

Nous vous invitons à vous inscrire les plus rapidement possible auprès de Faroudja (f.mameri@fasti.org). Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à joindre le Siège. ■